



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEL SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 19 septembre à 10 h 00, s'est tenue l'assemblée générale de l'APEL (Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Libre) à l'école Saint Vincent de Paul.

Etaient présents lors de l'Assemblée Générale :

- 51 familles, remerciées pour leur présence en visio
- Madame Biola, Directrice de l'école Saint Vincent de Paul, en qualité d'invitée
- Monsieur Fabrice Héliot Président de l'OGEC, en qualité d'invité

1. Accueil

Monsieur Henrick Humbert préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration de l'APEL

Monsieur Humbert se présente et souhaite la bienvenue à l'ensemble des familles. Il présente aussi l'équipe du Conseil d'Administration 2019-2020 et les félicite pour leur travail de l'année passée, perturbée par l'épidémie Covid19.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'APEL et fonctionnement, Monsieur Henrick Humbert
- Présentation de l'OGEC, Monsieur Fabrice Héliot
- Rapport moral 2019-2020, Madame Vanessa Proux-Delrouyré
- Rapport financier 2019-2020, Madame Stéphanie Sérylo
- Rapport d'orientation 2020-2021 et vote du budget prévisionnel, Monsieur Henrick Humbert
- Vote du montant de la cotisation APEL
- Elections du Conseil d'Administration de l'APEL
- Débat libre et conclusion



2. Présentation de l'APEL

Le Président présente le rôle de l'APEL. Le rôle de l'APEL est de veiller au bien-être des enfants en soutenant la direction et l'équipe enseignante dans leurs projets pédagogiques. L'APEL soutient les parents dans leurs échanges au sein de l'établissement et les enfants dans leur vie d'écolier.

L'APEL représente les parents d'élèves lors des réunions formelles au sein de l'école tels que les conseils d'établissement et les éventuels conseils de discipline, et lors des réunions avec l'organisme de gestion, l'OGEC.

Les parents correspondants font le lien entre les familles, l'école et l'APEL.

3. Intervention du chef d'Etablissement

Madame Biola, remercie les parents présents et l'APEL pour leur travail. Mme Biola précise que l'APEL, l'équipe enseignante et la direction travaillent en étroite collaboration de façon très efficace et conviviale. Elle remercie également tous les parents investis dans l'école pour leur aide et leur soutien.

4. Intervention de M. Héliot, Président de l'OGEC St Vincent de Paul

Monsieur Héliot Président de l'OGEC St-Vincent de Paul, prend la parole pour présenter le rôle de l'OGEC. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Il commence par présenter les missions que l'OGEC conduit conjointement avec le chef d'établissement et la direction diocésaine.

Ses missions :

- Gestion économique et financière de l'école : les activités de gestion comptable et de gestion budgétaire ;
- Gestion sociale : gestion de l'établissement et des personnels non enseignants ;
- Gestion immobilière : constructions, gros travaux et l'entretien courant.

Il présente ensuite l'organisation de l'OGEC. L'OGEC fonctionne avec un Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois par an et qui se compose de 12 membres dont 3 de droit. Les membres de droit sont : l'APEL, UROGEC et la direction diocésaine. Le chef d'établissement participe aux conseils d'administration de l'OGEC.

L'OGEC se compose d'actifs et de retraités, essentiellement d'anciens parents d'élèves de St Vincent de Paul.

Le Conseil d'administration a pour vocation de :

- Maintenir et développer l'école,
- S'assurer de la bonne ambiance qui doit régner au sein de l'école,
- Du respect de l'éthique



Une Assemblée Générale se réunit une fois par an pour approuver les comptes.

Au sein du Conseil d'Administration de l'O.G.E.C, un bureau est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Monsieur Héliot, est très présent au sein de l'école et fonctionne en parfaite accord avec la Direction de l'École et le Secrétariat.

Les ressources financières de l'OGEC sont de 2 types :

- Contribution des familles
- Subvention de la commune qui verse aux écoles privées l'équivalent de ce que lui coûte un élève du public (forfait communal).

Ces ressources servent notamment à financer l'immobilier, la restauration, la pastorale, l'utilisation des ressources publiques.

Depuis la régularisation de la subvention communale, les ressources financières de l'O.G.E.C se sont nettement améliorées et les comptes sont équilibrés.

L'O.G.E.C. participe à des réalisations communes avec l'APEL afin de limiter au maximum les frais pour les familles.

Enfin, Monsieur Héliot précise que l'épidémie Covid 19 a eu un impact sur le budget de l'école (équipements de protection sanitaire, aménagements spécifiques...).

5. Fonctionnement de l'APEL

L'APEL est gérée par un Conseil d'administration (CA) élu pour 3 ans. Le Conseil d'Administration est composé de 3 à 15 membres.

Le conseil d'administration est constitué d'un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un vice-trésorier, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire

Pour l'année 2019-2020, le Conseil d'Administration était composé de 14 membres. Les noms en gras représentent les membres du bureau.

- **Henrick Humbert (Président)**
- **Vanessa Proux-Delrouyré (Vice-Présidente),**
- **Adeline Henry-Noury (Secrétaire)**
- **Emilie Groult (Vice-Secrétaire)** (*membre sortant pour 2020-2021*)
- **Stéphanie Sérylo (Trésorière)**
- **Issam Moujaes (Vice-trésorier)**
- Charles Yammine (*démissionnaire pour 2020-2021*)
- Marie-Adeline Hervouet (*démissionnaire pour 2020-2021*)
- Salma Nair
- Emel Zarba
- Mylène Cruzet
- Zineb Salhi (*démissionnaire pour 2020-2021*)
- Myriam Leclair (*membre sortant pour 2020-2021*)
- Marie Van Houteghem (*démissionnaire pour 2020-2021*)



Les membres du Conseil d'Administration de l'APEL sont entièrement bénévoles. Ils se réunissent une fois par période (entre les vacances scolaires). Ils s'engagent à participer aux manifestations de l'APEL et à soutenir les projets de l'APEL.

L'APEL St-Vincent de Paul fait partie de l'APEL 92, dont le Responsable Réseau pour St-François-d'Assise est Monsieur Edouard Kalondji. L'APEL 92 apporte son soutien pour les subventions de projets, la gestion de l'association et la formation du Bureau. De plus, l'APEL nationale intervient auprès du Ministère de l'Éducation pour garantir les valeurs et les droits des parents des élèves de l'enseignement catholique.

6. Cotisations et frais de scolarité

❖ Cotisation APEL

La cotisation de L'APEL s'élève à 19,50€ par an.

La cotisation est payable une fois par famille ; vous pouvez choisir de payer votre cotisation à l'APEL St Vincent de Paul. Sur les 19,50, seulement 6€ sont reversés à l'APEL St Vincent de Paul, le reste remontant à l'APEL 92

Le Président rappelle qu'une réduction est mise en place pour les écoles membres du réseau Saint François d'Assise. Pour mémoire, les écoles membres du Réseau sont : St Vincent de Paul (Fontenay), St Gabriel (Bagneux), Sophie Barat (Chatenay-Malabry), Ste Marie (Antony), Jeanne d'Arc (Sceaux), Notre Dame (Bourg la Reine).

❖ Réduction des frais de scolarité

Une réduction de 10% sur les frais de scolarité est accordée pour les familles nombreuses qui ont trois enfants ou plus scolarisés dans une ou plusieurs écoles du réseau. Le Président rappelle que pour l'obtenir, il faut impérativement respecter la procédure décrite ci-dessous pour chacun des établissements fréquentés, à savoir : envoyer une demande écrite par courrier à chaque chef d'établissement avant le 20 septembre accompagnée des certificats de scolarité des autres enfants ; mais dans le cas où tous les enfants sont à Saint Vincent de Paul, la procédure est automatique.

❖ Approbation du montant de la cotisation

La cotisation est en moyenne de 23€ au niveau national. **Nous proposons une augmentation de 0,5€ soit une cotisation de 20€ à partir de l'année scolaire 2021-2022**

L'approbation de l'augmentation des cotisations est soumise au vote :

- ✓ 2 voix CONTRE
- ✓ 1 abstention
- ✓ 48 voix POUR

⇒ **Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.**



7. Rapport Moral 2019-2020 de l'Association

La vice-présidente Vanessa Proux-Delrouyré présente le Rapport Moral de l'Association.

❖ Rappel des missions de l'APEL :

- Veiller au bien-être des enfants au sein de l'école,
- Initier et porter certaines actions pédagogiques,
- Soutenir l'équipe enseignante dans ses actions pédagogiques et catholiques
- Apporter son soutien aux familles
- Renforcer l'implication des parents dans la vie de leur enfant à l'école

❖ Services et aides APEL en place

○ Service pour les parents

- Livraison de fournitures scolaires à domicile (Scoléo, 46 colis cette année)
- Blouses : commande et livraison (119 blouses)
- Etiquettes A-qui-S (20 commandes)
- Mise en relation avec des parents commerçants de première nécessité (Boucherie, Boulangerie, Volailleurs, Traiteur...)

○ Support logistique

- Décoration de Noël
- Marquage de la cour (notamment pour préparer la réouverture de l'école suite au confinement)
- Aide des parents à l'accompagnement et l'encadrement de certaines animations

○ Commission solidarité

- Soutien financier ponctuel aux parents qui rencontrent des difficultés financières passagères, examen au cas par cas de façon anonyme (demande auprès de Mme la Directrice)
- But : s'assurer que tous les enfants puissent de manière équitable participer à toutes les activités ou sorties proposées.

❖ Actions pédagogiques et animations

○ Animations et festivités :

- Petit déjeuner d'accueil à la rentrée
- Semaine du goût
- Marché de Noël
- Festival du livre et vente de livres d'occasion



- Sortie au Salon de l'Agriculture, offerte par notre banque Crédit Agricole
- **Festivités hors temps scolaire :**
 - Soirée Vins et Fromages
 - Soirée Carnaval
 - Kermesse (annulée à cause de l'épidémie Covid19)
- **Soutiens logistique et financier :**
 - Projet Mathématiques (Kapla, Jeux de sociétés et savants fous) : Le coût a été pris en charge par l'APEL d'établissement, l'OGEC et L'APEL 92 au prorata des séances effectuées
 - Sorties scolaires : Participation pour les sorties qui ont eu lieu
 - Voyage de fin d'année - CM2 – Annulé cause COVID
 - Pastorale – Projet biblique et matériel (Merci à Emilie Lanquetot pour l'animation de la Pastorale)

❖ **Actions pour récolter des fonds :**

Pour rappel, Le montant de la cotisation reversé à l'APEL de l'école est en dessous de la moyenne nationale= 6 € versus 9,5€. L'APEL met donc en place des actions pour compléter son budget et financer les projets dont bénéficient les élèves.

- **Opérations de ventes ponctuelles (non obligatoires) auprès des familles :**
 - Blouses (± 2€ par blouse)
 - Bulbes d'automne (% des ventes)
 - Sapins de Noël
 - Foie gras
 - Scoléo (fournitures scolaires)
 - A-qui-S (supports de marquage)
 - Ventes de livres (livres d'occasion à 20-50 cents, livres neufs avec le Festival du Livre)
 - Ventes de Tee-Shirt
 - Ventes de Gobelets St-Vincent de Paul

La multiplicité des opérations permet d'augmenter les recettes, et ainsi d'accroître les possibilités d'actions de l'APEL.

❖ Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Moral est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 51 voix POUR

⇒ **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

8. Rapport financier

Stéphanie Serylo, trésorière, présente le rapport financier.

❖ Compte de résultat – exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

DEPENSES	ANNEE N	ANNEE N-1	RECETTES	ANNEE N	ANNEE N-1
Cotisations versées	2 173.50	2 227.50	Cotisations reçues	2 997.00	2 988.00
Actions menées			Actions menées		
Bulbes	804.30	806.10	Bulbes	1 090.50	1 190.50
Kermesse	100.88	2 818.86	Kermesse	-	8 899.06
Marché de Noël	230.86	210.00	Marché de Noël	478.02	306.85
Sapins	1 531.50	1 205.98	Sapins	2 016.00	1 402.00
Tee-Shirt	1 191.00		Tee-Shirt	416.00	
Foie Gras	1 552.00		Foie Gras	1 952.00	
Projets Financés			Commission Partenariat		
Ludothèque	584.00	620.00	Blouses La Bobine	238.00	162.00
Kapla	500.00	692.00	Blouses Occasion	63.50	441.20
Carnaval	44.00	59.60	Chocolats de Noël Initiatives	-	593.03
Pastorale	281.65	173.20	Etiquettes A qui S	139.53	117.38
Projet Biblique	-	393.00	Liste Scolaire Scoléo	46.00	48.00
Sciences - Savants Fous	-	462.00	Gobelets	96.00	148.00
Semaine du goût	67.95	56.14			
Sortie Scolaires	295.00	1 251.00			
Théâtre	-	2 952.00			
Jouets Garderie	-				
Bibliothèque	-				
Solidarité	-				
Projet Mathématique	783.50				
Ecole Fleurie	-				
Autres dépenses			Autres Produits		
Soirée Vin et Fromage	74.79	117.09	Dons	1 200.00	998.40
Galette des Rois	162.16		Produits financiers	112.78	19.15
Cadeaux, Dons	163.60	1 200.00			
Fournitures administratives et consommables	100.71	26.44			
Frais manifestations	18.87				
Travaux divers					
TOTAL DEPENSES	10 660.27	15 270.91	TOTAL RECETTES	10 845.33	17 313.57
	RESULTAT NET			185.06	

L'épidémie Covid 19 a perturbé le plan d'actions de l'APEL dont certaines comme la kermesse devait générer une recette significative. Au vu de ce contexte, le résultat net peut être considéré comme satisfaisant. A l'avenir, l'APEL va faire évoluer le format de la kermesse et faire en sorte qu'elle ne soit plus l'action dominante dans sa contribution aux recettes.

❖ Budget prévisionnel 2010/2021 :

DEPENSES	ANNEE N	BUDGET N+1	RECETTES	ANNEE N	BUDGET N+1
Cotisations versées	2 173.50	2 133.00	Cotisations reçues	2 997.00	3100.5
Actions menées			Actions menées		
Bulbes	804.30	800.00	Bulbes	1 090.50	1 000.00
Kermesse	100.88	2 800.00	Kermesse	-	6 550.00
Marché de Noël	230.86	300.00	Marché de Noël	478.02	300.00
Sapins	1 531.50		Sapins	2 016.00	200.00
Tee-Shirt	1 191.00	300.00	Tee-Shirt	416.00	400.00
Foie Gras	1 552.00	1 800.00	Foie Gras	1 952.00	2 400.00
Champagne			Champagne		250.00
Projets Financés			Commission Partenariat		
Ludothèque	584.00	630.00	Blouses Acanthe	238.00	266.00
Kapla	500.00	-	Blouses Occasion	63.50	20.00
Carnaval	44.00	50.00	Chocolats de Noël TC	-	
Pastorale	281.65	400.00	Étiquettes A qui S	139.53	130.00
Projet Biblique	-		Liste Scolaire Scoléo	46.00	50.00
Semaine du goût	67.95	80.00	Gobelets	96.00	-
Sortie Scolaires	295.00	1 500.00	Chocolats de Pâques TC		
Jouets Garderie	-	100.00			
Bibliothèque	-				
Solidarité	-	1 500.00			
Projet Mathématique	783.50	1 958.00			
Ecole Fleurie	-	250.00			
Lego	-	500.00			
Débats Conférences	-	500.00			
Autres dépenses			Autres Produits		
Soirée Vin et Fromage	74.79	-	Dons	-	1 536.00
Galette des Rois	162.16	100.00	Produits financiers	112.78	115.00
Cadeaux, Dons	163.60	250.00			
Fournitures administratives et consommables	100.71	100.00			
Frais manifestations	18.87	40.00			
Travaux divers	-	200.00			
TOTAL DEPENSES	10 660.27	16 291.00	TOTAL RECETTES	9 645.33	16 317.50
RESULTAT NET			26.50		

❖ Situation de patrimoine

	BANQUE	CAISSE	LIVRET A	TOTAUX
au 01.09.19	5 154.60 €	70.30 €	15 788.16 €	21 013.06 €
Résultat net	- 825.74 €	898.02 €	112.78 €	185.06 €
Virement compte à compte	740.00 €	- 740.00 €		- €
Provision N-1	- 568.97 €			- 568.97 €
Provision N	- 1 151.74 €			- 1 151.74 €
au 31.08.2020	3 348.15 €	228.32 €	15 900.94 €	19 477.41 €

Ne sachant pas comment l'année se déroulera, nous nous réserverons le droit de modifier le budget prévisionnel lors des conseils d'administration en fonction des fonds que nous pourrions récolter afin de rester dans une gestion saine.

❖ Présentation des dépenses effectuées

Les budgets alloués ont été globalement respectés. Le Conseil d'Administration s'efforce de limiter les dépenses dans l'organisation des diverses manifestations.

- Toutes les demandes faites à la commission solidarité ont été approuvées.
- Les demandes de subvention pour les voyages ont été approuvées.

❖ Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Financier est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 51 voix POUR

⇒ **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour les comptes qui viennent de lui être présentés.



9. Rapport d'orientation pour 2020-2021

Henrick Humbert présente les projets à venir pour 2020-2021. Henrick Humbert rappelle qu'il s'agit de propositions. Le CA de l'APEL fera son maximum pour qu'elles puissent se réaliser mais les projets et leur faisabilité seront rediscutés au cours des CA de l'année.

❖ Proposition de subvention école :

- 1958 € Projet Mathématiques PS au CM2
 - Demande de subvention complémentaire auprès de l'APEL92 et de l'OGEC
- 400 € Pastorale et Spectacle Biblique
 - Matériel et équipements
- 1500 € Solidarité
 - sur demande auprès de Mme La Directrice, ou de l'APEL.
 - examen des demandes de façon anonyme en conseil d'administration, selon un protocole.
- 500 € pour la journée Lego pour toute l'école
- 1500 € Sorties de classe
 - Les dossiers doivent être déposés auprès de l'APEL par les enseignants avant le 29 novembre.
- 630 € Ludothèque
 - Venue au sein de l'école tous les 15 jours pour les 3 classes de maternelles
 - Ateliers sur le temps méridien pour les autres classes
- 100 € jouets pour la garderie

❖ Propositions de budget par commissions :

- 80 € Semaine du goût
- 0 € Bibliothèque
- 300 € Marché de Noël
- 0 € soirée Vins et fromages – Annulée cause COVID
- 150 € Carnaval – Galette des Rois
- 200 € Réfection du marquage au sol de la cours de récré
- 250 € Ecole fleurie



- 250 € Cadeaux – Dons
- 100 € Fournitures administrative – consommables
- 40 € Frais de manifestations
- 500 € Débats Conférences
- 2 800 € Kermesse

❖ **Nouveaux projets proposés pour 2020/2021 :**

- Recyclage avec Terracycle (<https://www.goodgout.fr/terracycle.html>)
- Collecte de bouchons en plastique
- Pique-nique ou goûter Zéro déchet
- Echanges intergénérationnels avec l'EHPAD de Fontenay aux roses
- Echanges culturels avec le Théâtre Scarron (cinéma et théâtre)
- Réfection du marquage au sol de la cours de récréation des grands
- Embellissement des espaces verts de notre école
- Mise en relation « Nounous de confiance »
- Nouveaux partenariats Champagne

❖ **Questions et vote :**

Aucune question n'étant posée, l'approbation du budget prévisionnel est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 1 abstention
- ✓ 50 voix POUR

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

10. Nous avons besoin de vous !

Le CA rappelle que l'APEL a besoin de la mobilisation d'un maximum de parents, et que chacun peut s'investir sur des missions ponctuelles selon ses possibilités et notamment :

Sur le temps scolaire

Semaine du goût => appel aux parents sera fait en classe de maternelle (12 au 15 octobre 2020)

Participation active aux événements (tenue de stand – mise en place – préparatifs – conditionnement, etc...)

Préparation Kermesse => voir Stéphanie SERYLO

Festivités



Marché de Noël (05 décembre 2020)

Soirée carnaval (29 janvier 2021)

Kermesse : Doodles en mai (19 juin 2021)

11. Elections du Conseil d'administration

- ❖ Le conseil d'Administration (15 membres max) se renouvelle plus ou moins à raison d'un tiers tous les ans.
- ❖ Les parents dont les enfants quittent l'école sont sortants de fait de l'APEL de l'école.
- ❖ Les membres sont élus pour 3 ans, et peuvent démissionner en cours de mandat s'ils le souhaitent.

Henrick Humbert rappelle qu'il y a 7 postes vacants, il présente les six candidats ayant déposé leurs candidatures pour entrer au CA :

Christine Da Silva
Frank Deloraine
Julie Ristorcelli
Christelle Gosme
Soazig Tucker
Delphine Bertrand

La proposition de la nouvelle équipe du Conseil d'administration pour l'année 2020-2021 est la suivante :

		2020 - 2021	
		Membres volontaires nouveau mandat au CA	Membres postulants au CA
1	Henrick HUMBERT (Président)	9	Christine DA SILVA
2	Stéphanie SERYLO (vice-présidente)	10	Franck DELORAINE
3	Vanessa PROUX (Secrétaire)	11	Christelle GOSME
4	Salma NAIR (vice-secrétaire)	12	Soazig TUCKER
5	Mylène CRUZET (Trésorière)	13	Julie RISTORCELLI
6	Issam MOUJAES	14	Delphine LEBLANC - BERTRAND
7	Emel ZARBA		
8	Adeline HENRY-NOURY		

Aucune question n'étant posée, nous procédons au vote pour l'élection des nouveaux membres du CA, vote à bulletin secret.

⇒ **Les 6 candidats sont élus à la majorité et intègrent donc le CA de l'APEL.**

⇒ **La composition du CA pour l'année 2020-2021 est validée.**



Questions de l'Assemblée :

- Quel est le cahier des charges pour la cantine ?
 - o Elaboration des menus avec la commission menus, Compass et une diététicienne
 - o Depuis l'année dernière, il y a 3 composantes Bio dans les repas
 - o Les aliments locaux sont privilégiés
- Requête de mettre les menus en ligne sur le site de l'école ? Oui selon les disponibilités des membres du CA de l'APEL – Le CA doit identifier des personnes dans son équipe pour gérer la diffusion d'informations sur le site.
- Remerciements de Mme Biola envers l'équipe du CA de l'APEL et son président Henrick Humbert.
- Mme Biola rappelle les 3 entités (OGEC, APEL et équipe pédago avec Mme Biola) qui se concertent en permanence pour veiller au bon déroulé et au bien-être de nos enfants. En cette période d'épidémie Covid : sa priorité est de veiller à la sécurité des enfants dans leur école.

12. Clôture de l'Assemblée Générale

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, et l'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie les invités, l'ensemble des participants et les parents contribuant à l'amélioration de la vie à l'école.

La séance est levée à 11h10.

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Président, Henrick Humbert et la secrétaire de séance, Vanessa Proux-Delrouyré.

Le Président

La Secrétaire de séance